



LETTRÉ OUVERTE

DE QUI DÉPEND L'AVENIR DE NOTRE HOPITAL ?

Le 25/11/2015

Madame, Monsieur, Chers Collègues,

Si, selon l'adage, « *la santé n'a pas de prix* », elle a en revanche un coût lorsqu'elle devient un objectif collectif. En effet, le coût de la santé nous dit-on, ne cesse d'augmenter et apparaît de plus en plus difficile à maîtriser avec la généralisation de la protection sociale, l'évolution des techniques médicales et le vieillissement de la population.

La maîtrise des dépenses de santé est ainsi devenue une question cruciale pour les pouvoirs publics et les directeurs d'hôpitaux, pur et simple gestionnaires (non soignants) qui doivent gérer un portefeuille crédité ou non par l'activité des médecins de son hôpital.

A la CGT nous ne sommes pas dupes, nous savons que le directeur est un fonctionnaire de la fonction publique hospitalière. Il a appris son métier de directeur d'hôpital à l'école nationale de la santé publique. Il joue son rôle de management dans un rapport de force entre les médecins, le pouvoir politique représenté par le conseil de surveillance et l'ARS.

Au Centre Hospitalier de Vierzon, le déficit qui se creuse au fil des années conduit le directeur (nommé par le ministère de la santé) à appliquer une politique d'économie participant pleinement au projet de destruction massive de l'hôpital public.

Pour ce faire, tous les personnels, sans exception, sont mis à contribution dans tous les services y compris le corps médical à qui revient le codage pour la « note de séjour » de chaque patient hospitalisé. Plus ils codent (soit plus ils valorisent leur travail), plus ils rapportent des deniers à l'hôpital, mais pas dans leur poche.

Ce système de tarification à l'activité (T2A) fonctionne plutôt bien dans le privé car le salaire du médecin est directement lié à son activité, tout comme un patron d'entreprise, plus il travaille, plus il a d'argent. A l'hôpital, ce lien n'existe pas et comme tout le personnel hospitalier, les médecins sont salariés. Conséquence, une baisse de recettes de 7% de tarification à l'activité a été notée en 2015.

Les mesures mises en place impactent donc en particulier le corps médical, pour qui la direction appelle à leur responsabilité mais aussi à faire preuve de justesse dans le codage des actes. Malgré ces consignes, le directeur ne va pas se mettre en opposition systématique avec son corps médical et cède bien souvent à des exigences... (fondées ?).

Les médecins ont donc une réelle influence sur la stratégie de notre établissement.

Il arrive que le directeur soit totalement impuissant, parce que pris au piège par des conflits internes entre les acteurs médicaux. La CGT a le sentiment que ce qui se passe dans notre établissement aujourd'hui, reflète cette situation et que l'intérêt personnel passe avant l'intérêt collectif.

La CGT n'est pas là pour faire le procès de qui que ce soit mais indique que toutes ces orientations constituent de toute évidence une impasse dont les retombées impactent directement le personnel paramédical, soignant, administratif et technique qui n'a bien entendu qu'à se taire (13 postes supprimés en 2015).

Ce qui nous importe, c'est que notre établissement continue de fonctionner en gardant TOUS ses services actuels, son personnel et ses missions. Nous ne voulons pas faire les frais de ce plan d'économie mais notre inquiétude est grande...

Nous demandons, au-delà de toutes ces querelles internes et politiciennes : un service public de proximité et de qualité.

Que chacun prenne ses responsabilités pour l'avenir de notre hôpital !

Nous à la CGT, nous savons prendre les nôtres !!

Cordialement

La CGT du Centre Hospitalier de Vierzon

Diffusion :

Tout le personnel du CHV

Président du conseil de surveillance

ARS